



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 14 mai 2019

Présents : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA, Monsieur Jérôme VIAUD

Suppléants : Madame Janine GILLETTA, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Anne RAMOS

Procurations : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY, Madame Dominique ESTROSI-SASSONE à Monsieur Philippe PRADAL

**RAPPORT N° 19-7 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE
L'EXERCICE 2018 - BUDGET PRINCIPAL**

Faisant suite au rapport concernant le compte administratif 2018 du budget principal, je vous confirme le résultat de la section de fonctionnement à hauteur de 2 086 386,17 euros.

En conséquence, je vous propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 :

- en une dotation complémentaire en section d'investissement à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour un montant de 2 086 386,17 euros, conformément au paragraphe 4, chapitre 7 du titre 3 de l'instruction budgétaire et comptable M61.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 en une dotation complémentaire en section d'investissement à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour un montant de 2 086 386,17 euros, conformément au paragraphe 4, chapitre 7 du titre 3 de l'instruction budgétaire et comptable M61.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Angé GINESY